

[Nouvelle acquisition sur le marché des legaltech]

## LexisNexis rachète Caselex

***LexisNexis vient d'annoncer l'acquisition de Caselex, une startup de la legaltech européenne, spécialisée dans l'information juridique sur le droit des fusions et acquisitions.***

Paris, le 29 août 2022 - Etablie aux Pays-Bas et fondée en 2015, Caselex a conçu une base de données de 18 000 définitions de marché issues des décisions de 55 autorités de la concurrence de différents pays. Caselex est un outil utilisé par de nombreux cabinets d'avocats et autorités de la concurrence dans le monde pour des opérations de fusions & acquisitions et des dossiers en droit de la concurrence. La startup facilite le travail des avocats spécialisés dans ces matières, car bien comprendre les définitions de marché permet, par exemple, de déterminer si une acquisition est de nature à porter atteinte à la concurrence et si des conditions seront émises par les autorités compétentes avant de l'autoriser.

Cette acquisition vise à créer une gamme complète de produits à destination des avocats spécialisés en droit de la concurrence. Caselex s'ajoute aux solutions telles que Lexis 360, Mlex, PSL (Royaume Uni) et Lexis+. LexisNexis facilitera le déploiement de Caselex au sein de cabinets d'avocats en France, au Royaume Uni, en Europe et dans le monde. Caselex sera par ailleurs enrichi avec des outils d'analytics. Cette acquisition fait suite à d'autres opérations récentes du géant de la technologie juridique, comme les rachats de Parley Pro (gestion de contrats) et de Cload (gestion de projets complexes et de transactions).

LexisNexis poursuit ainsi sa stratégie globale de développement de produits et solutions visant à faciliter la prise de décision, optimiser la sécurité juridique des actes et conseils ainsi que la productivité et la performance.

### **A propos de LexisNexis :**

**1<sup>ère</sup> LegalTech de France** - Acteur leader de l'innovation dans le droit associant expertise juridique et technologie pour créer des **solutions d'information et d'analytics**, et des **logiciels métiers en SaaS** : **Lexis 360 Intelligence**, **1<sup>ère</sup> plateforme d'information juridique au service des professionnels du droit et du chiffre** (avocats, notaires, experts comptables, directeurs juridique, secteur public et universités) avec **+ de 115 000 utilisateurs actifs** et **+ de 23 millions de contenus**, **Lexis Poly** et son rédacteur d'actes automatisé par l'Intelligence Artificielle, **JurisData Analytics** ou encore **Lexis Veille** son site de veille d'information. Dans le cadre du programme Lexis Intelligence, nous développons désormais, pour et avec nos clients (**co-développement**) de nouveaux **outils d'aide à la décision puissants intégrant des technologies d'IA**. Ce programme de R&D prépare la nouvelle génération de produits, avec la même ambition depuis plus de 110 ans : **faire primer le droit**. Nous apportons donc aux professionnels du **droit un ensemble complet de solutions leur permettant de prendre des décisions éclairées**, et plus **généralement d'optimiser la sécurité juridique de leurs actes et conseils ainsi que leur productivité et performance**.

Notre mission : Diffuser le droit et aider tous les professionnels du droit à prendre de meilleures décisions, plus sûres et plus rapidement.

Contact :

[cecile.chapelandponzio@lexisnexis.fr](mailto:cecile.chapelandponzio@lexisnexis.fr)

Cécile Chapeland Ponzio  
LexisNexis  
01 45 58 93 75